



BOUCHES DU RHONE

Compte-rendu du CHS CT des 18 et 24 avril 2014.

A la demande des OS, et compte tenu d'un ordre du jour plus que chargé, le CHSCT devait se tenir sur 2 jours, afin que soient abordées en priorité les questions essentielles de vie quotidienne au travail.

Les OS ont dénoncé avec virulence l'utilisation abusive du budget du CHS CT pour combler les budgets directionnels de fonctionnement de chacune de nos administrations; le budget du CHS doit être exclusivement consacré à l'amélioration et la prévention de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents. Ce budget ne doit pas être un palliatif à la baisse drastique des crédits de fonctionnement.

La Trésorerie d'Eyguières, dans un état de délabrement désastreux, a fait l'objet d'une inspection des membres du CHS CT. Il a été décidé de mettre en demeure le bailleur d'exécuter les travaux absolument nécessaires.

Concernant la Brigade des Douanes de Gap, le Directeur Régional de Provence a voulu rassurer les agents de ce service dont il a confirmé le maintien, au moins jusqu'à échéance du Plan Stratégique des Douanes.

2017? et après???

La question de la survie du Service informatique de l'INSEE à Aix reste entière !

Les OS n'ont cessé d'interpeller leur direction qui refuse d'entendre les personnels afin d'apporter des réponses sur leur devenir. Les solutions mises en oeuvre ne sont que des cataplasmes, cela ne répond en rien à la difficulté et la souffrance des agents. La Direction de l'INSEE ne tient pas compte des préconisations formulées par l'experte externe mandatée par le CHS, à la demande des OS.

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) a proposé la saisine du pôle ministériel Ergonomie pour mesurer les Risques Psycho- Sociaux encourus. Proposition reprise par le Président du CHS CT.

Toujours pas de solution responsable de l'INSEE pour nos collègues aixois !

La DRFIP 13 fait des économies au détriment des conditions de travail de ses agents. Malgré l'auto-satisfaction affichée de la Direction, force est de constater que la politique de restriction budgétaire justifie à ses yeux la réorganisation du courrier et la renégociation du contrat de nettoyage des locaux. Les OS ont dénoncé ces « économies » qui rendent plus difficiles encore les conditions de travail des agents chargés du courrier dans tous les services et de chaque agent dans des locaux insuffisamment nettoyés par manque de personnel. Pour les OS, la départementalisation des procédures collectives pose le problème du transfert de charges des SIE/SIP vers le PRS, sans effectif correspondant. Nous avons obtenu la mise en place d'un groupe de travail destiné à éclairer les réelles charges transférées afin de préserver les services concernés (PRS, SIE et SIP) avant sa mise en oeuvre effective au 1er septembre prochain.

UN NOUVEAU CLASH au CHS CT du 24 avril!!!

L'étude du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) établi par la DRFIP 13 a mis en évidence une attitude INADMISSIBLE de l'Etat-Major de la Direction. Les membres de la Direction ont classé en risque majeur intolérable (rouge écarlate!) l'action des OS en la classifiant « conflit ou harcèlement ».

L'Etat-Major serait exposé à une intolérable « multiplicité et fréquences » de nos interventions.

CETTE APPROCHE INEDITE EST UNE VERITABLE PROVOCATION envers les agents au travers de leurs représentants. C'est une inversion totale de la réalité et des responsabilités.

CE SONT LES AGENTS QUI SOUFFRENT: l'Etat-Major est le maître d'oeuvre des politiques générant cette souffrance, et c'est la Directrice régionale, au regard de la loi, qui est responsable de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de tous les agents.

Devant le refus de la DRFIP de toute modification, les OS quittent la séance.